Article écrit par Service Presse le 15 juin 2010

Assemblée Générale de L'Automobile Club

L'Assemblée Générale de L'Automobile Club s'est tenue le lundi 14 juin 2010 à STRASBOURG.

Le Président Didier BOLLECKER a présenté le rapport d'activité qui a mis en évidence les nombreuses actions menées en matière de représentation des automobilistes.

L'Automobile Club compte aujourd'hui plus de 540 000 adhérents sur l'ensemble du territoire national.

Membre de la Fédération Internationale de l'Automobile, L'Automobile Club relaie en France les campagnes mondiales de la FIA en matière de sécurité routière, telles que «Make Roads safe» (www.makeroadssafe.org), et participe à différents programmes tels que EUROTEST (www.eurotestmobility.com), EURONCAP (www.euroncap.com), EURORAP (www.eurorap.org).

Lors de son Assemblée Générale, L'Automobile Club Association Française des Automobilistes, a adopté une motion en faveur d'une formation permanente du conducteur par :

1. L'instauration sans délai d'une phase post permis obligatoire pour jeunes conducteurs, durant la première année suivant l'obtention du permis ;
2. L'instauration d'un rendez vous pédagogique tous les 10 ans, à titre de test, pour tous les conducteurs.

A l'image du « bonus malus » utilisé par les assureurs, de telles formations complémentaires pourraient apporter à l'automobiliste un bonus de 2 points supplémentaires, et ceci en complément du mécanisme actuel de récupération de points.